

POUR FINANCER VOTRE PROJET À L'INTERNATIONAL

LE PRÊT DU TRÉSOR

LES +

Instruction rapide

Portage politique fort

Conditions financières compétitives

EN BREF

Prêt de l'État français à un État étranger

Montant : 10 à 70 millions €

Conditions d'attribution :
en subsidiarité du marché
bancaire
forte concurrence étrangère

Bénéficiaires : tous types
d'entreprises



VOUS SOUHAITEZ FINANCER UN PROJET
À L'INTERNATIONAL SOUTENANT L'EMPLOI
EN FRANCE

PRÊT CONCESSIONNEL

- Finance à 100% des projets de développement non rentables
- Condition de part française : 70 % de part française
- Conditions financières compétitives, fixées selon les minima imposés par l'OCDE

PRÊT DIRECT

- Finance vos projets d'export, dans la limite de 85 % du montant du contrat
- Condition de part française : 50 % de part française
- Conditions financières avantageuses (minima imposé par l'OCDE sans marge bancaire)

EXEMPLE DE PROJET SOUTENU

Supercalculateur Atos-Bull à Abidjan pour le plus grand Centre de Calcul dédié à la recherche en Afrique, pour un montant de 10 millions d'euros

- Équipement produit en majorité au siège d'Atos à Angers
- Accompagnement pendant 5 ans pour le transfert de technologie



CONTACT : aide-projet@dgtresor.gouv.fr

Plus d'infos : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises>